

## ***BULLETIN D'INFORMATIONS***

*Novembre 2001 – N° 2*

**2** ➤ **EDITORIAL par Yves FERRASSON**

### ***SOMMAIRE***

**3** ➤ **PROGRAMME ARRIERE SAISON 2001 - RAPPELS  
DIVERS – COMPTE RENDU VOYAGE AU QUEBEC**

**4** ➤ **« TOUS A RE »**

**5** ➤ **ASSEMBLEE GENERALE**

**7** ➤ **INFORMATIONS HIVERNAGE A CHARRON**

### **ANNEXES**

**Page 9** : Appel de cotisation 2002, coupon à nous retourner

**Page 10** : Dîner de Paris le 8 décembre 2001, coupon à nous  
retourner **le plus tôt possible**

## **EDITORIAL**

Il s'en est passé des choses depuis notre dernier BIM ! Ce qui explique en grande partie le retard de parution du présent bulletin... Nos énergies, quantitativement faibles en période creuse, ont été mobilisées d'abord par la mise au point et la réalisation du voyage du C.N.L.F. au Canada, ensuite par les préparatifs très importants du week-end de la réunion des plaisanciers de la région, « Tous à Ré » avec les autres clubs et associations de notre île.

Tout ceci nous a mobilisé jusqu'au début de la saison, avec un nouvel agent portuaire, Alain PECHEREAU, que vous avez pu rencontrer cet été. Celui-ci à peine dans le rythme emplacements membres / visiteurs / surveillance, a dû être hospitalisé pour 15 jours début Août : Dieu merci, des membres bénévoles se sont portés volontaires pour pallier à cette situation pour le moins difficile à cette période, un jeune intérimaire assurant l'accueil des visiteurs.

Dans cette édition tardive du BIM, vous trouverez donc beaucoup de choses qui concernent la vie du Cercle en cette année 2001, et j'espère que vous en apprécierez la teneur. Envoyez nous les comptes rendus de vos navigations proches ou lointaines avec vos appréciations sur les ports visités et leurs ressources culturelles ou gastronomiques, cela servira à d'autres candidats à la petite croisière qui n'osent pas se risquer dans l'inconnu.

Trois décès nous ont hélas attristés cette année en fin de saison celui de Roland GAUTHIER, survenu brutalement fin Août, celui, malheureusement attendu, de Gabrielle SURATTEAU au début d'Octobre, et en début de Novembre notre amie des débuts du Cercle, Henriette SAUVIN nous a quitté. Ayons donc une pensée pour eux et pour leurs proches.

Ne voulant pas terminer ces quelques mots sur une note aussi triste, je voudrais vous rappeler qu'au cours de notre voyage au Québec nous avons jumelé notre cercle avec le yacht Club de Québec, déjà nous avons eu de la visite ; et que d'autre part nous nous verrons, j'espère nombreux, pour le repas et la soirée du 8 Décembre à Paris.

A bientôt..... Yves FERRASSON

PS : Je vous rappelle l'E-mail du club pour ceux qui sont équipés internet ! C'est rapide, facile et tout passe : textes, photos, etc... à votre bon cœur pour vos récits !

**<cnlfyf@club-internet.fr>**

# **P**ROGRAMME ARRIERE SAISON 2001

## RAPPEL DU PROGRAMME PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

<b>NOVEMBRE</b>	
<i>Samedi 3</i>	Dîner à la Piratella
<i>Vendredi 16</i>	Soirée Anniv à la Maline
<i>Samedi 17</i>	Le Beaujolais Nouveau

<b>DECEMBRE</b>	
<i>Samedi 8</i>	Comité de Direction et Repas de Paris
<i>Samedi 22</i>	Soirée à la Thalacap à Ars
<i>Samedi 29</i>	Apéritif Russe

## RAPPEL DU PROGRAMME PAR CATEGORIES

### LES REPAS

Le 3/11	20 h 30	Dîner à la Piratella
Le 8/12		Repas de Paris
Le 22/12		Soirée à la Thalacap à Ars

### LES APERITIFS

Le 17/11	Le Beaujolais Nouveau est arrivé au Club
Le 29/12	Apéritif Russe

### LES DISTRACTIONS

Le 17/11	Soirée Anniversaire à la Maline
----------	---------------------------------

### LES REUNIONS

Le 8/12	Comité de Direction à Paris
---------	-----------------------------

## **R**APPELS DIVERS

Quelques cotisations ainsi que les demandes d'emplacement dans l'avant port, ne nous sont toujours pas parvenues. Envoyez-nous vos règlements le plus rapidement possible avant la fin de l'année. Merci d'avance.

## **V**OYAGE AU QUEBEC



### **VOYAGE AU QUEBEC**

Par Muriel CHARLOT

Quel beau pays à découvrir pendant l'hiver ! Nous avons été sur le plan météorologique très chanceux, quelques chutes de neige, de belles journées ensoleillées, des températures froides de  $-25^{\circ}$  à  $-5^{\circ}$ .

L'ambiance est sereine et l'accueil chaleureux. Lors du jumelage avec le yacht club de Québec, beaucoup d'adhérents de ce club étaient présents pour fêter cet événement malgré l'inactivité nautique pendant l'hiver. Beaucoup d'entre nous ont pu lier contact facilement avec des marins québécois dont certains se sont engagés à venir visiter notre île dans les

années futures. Henri-René a bien su valoriser notre île au travers du reportage visuel préparé par Jacques VASSEUR et des activités diversifiées pratiquées.

Nous avons été reçu par une famille quasi québécoise : Gilles et Laurence, qui habitent Québec depuis 10 ans, la chaleur de leur accueil et leur spontanéité ont su nous montrer la quiétude de vivre à Québec.

Montréal fut notre première escale et nous avons pu marcher jusqu'au Mont Royal sous l'attendrissement d'écureuils gris et admirer une vue générale de la ville, contempler la basilique riche en couleurs et en ornements, visiter la ville souterraine très importante où par grand froid, on ne met pas le nez dehors.

Mais, nous les marins, habitués aux grands espaces et horizons, avons préféré quitter Montréal pour les paysages de la rive du Fleuve St Laurent. A l'unanimité, Québec nous a séduit par son charme, son architecture, son légendaire Château de Frontenac.

La restauration est de mode continental, mais on y trouve quelques particularités : on mange beaucoup de potages, on nous sert de l'eau glacée continuellement, ou on nous propose régulièrement la poivrière. La décoration des restaurants est typique et chaleureuse. Pour la plupart des québécois, le repas du soir, appelé « souper », est servi très tôt (18 h environ), et nous avons été surpris lors du repas à la cabane à sucre que les restaurateurs nous fassent comprendre qu'après avoir dégusté du sirop d'érable chaud coulé sur la glace, il fallait quitter les lieux vers 20 h 30. Néanmoins, nous avons pu nous initier aux danses traditionnelles avec un Phiphil déchaîné.

Les journées découvertes n'ont pas manqué d'attrait. La traversée en bateau qui brise les glaces a donné un léger frisson à Monique au moment de l'accostage, la promenade en traîneau dans un décor de neige et de sapins a provoqué quelques sorties de piste en douceur. Par contre, la sortie en moto neige très appréciée de tous, fut très épique.

Dès le début, une sortie de piste spectaculaire par Phiphil a démontré qu'il fallait toujours être vigilant. D'autres moments ont été sympathiques, François et Henri ont apprécié au Manoir Richelieu de se rouler dans la neige puis de se baigner dans l'eau chaude de la piscine extérieure de l'hôtel.

Nous avons séjourné dans des hôtels fastueux et le service y a été toujours appréciable.

Il est difficile de décrire tous les paysages que nous avons vu ; de grands espaces enneigés, des maisons très originales de style français, anglais, canadien. Les belles chutes de Montmorency, le village typique des Hurons. Nous sommes tous rentrés en France avec de belles images dans la tête et certains se sont promis de mieux connaître ce charmant pays. Il en est même qui ont voulu y séjourner plus longtemps ayant pris le prétexte d'avoir perdu leur billet d'avion !

Les deux dernières soirées, aux Folies de Paris et aux anciens Canadiens, ont bien clôturées notre séjour à Québec, quitté avec regrets.

Jean-François, notre guide, avec son parler Québécois et ses arrêts « pittoresques » a su se dévouer à l'ensemble du groupe. Des anecdotes et histoires drôles ont permis de créer une bonne ambiance : les histoires de Jacques et Henri et autres, ont agrémenté les trajets en autocar. Un grand merci à Henri-René qui avait bien préparé ce beau voyage.

## **T**OUS A RE

Dans les différentes communes portuaires où ont été accueillis les navigateurs, des programmes spécifiques avaient été organisés pour faire connaître l'intérieur de l'île sous son aspect touristique. C'est ainsi qu'à La Flotte, les visiteurs ont pu visiter le musée du Platin, faire un circuit en vélo accompagné par une guide qualifiée qui leur a fait découvrir les sites intéressants du village, du Marché médiéval, les petites ruelles fleuries, la promenade le long

de la Croisette ou la plage de l'Arnerault et les a conduit par le chemin de côte jusqu'à l'Abbaye des Châteliers et au fort de la Prée.

Les visiteurs de ce port ont par ailleurs, été accompagnés dans les restaurants Le Nautic, le vendredi soir, de la Fiancée du Pirate, le samedi midi et ont eu droit à un repas, genre pique-nique sur la terrasse du CNLF, le dimanche. Plusieurs apéritifs ont été servis le vendredi et le samedi, également au Club House et sur sa terrasse.

Plus tard, tous se sont regroupés à partir de 19 h sur le port de St Martin où un Tivoli avait été monté.

L'apéritif a été servi face au Bureau du Port, il avait été préparé et offert par La Coopérative du Bois Plage. Il a été égayé par la chorale des Hautes Raizes qui a chanté plusieurs chansons avant l'apéritif, pendant l'arrivée des convives et à la fin de l'apéritif. Plusieurs personnalités, dont Mme LAFONTAINE, Maire de St Martin ; Mr GOUMARD, Conseiller Régional ; Mr QUENTIN, Député de Charente Maritime, ont pris la parole après l'allocution des organisateurs qui ont exposé le but de cette manifestation et replacé celle-ci dans le cadre du nautisme de plaisance.

Vers 20 h, quelques musiciens de l'Orchestre Peter Alan sont venus chercher les convives en musique pour les accompagner vers le Tivoli où le Bistrot de Bernard avait préparé un repas froid digne de sa réputation. L'animation de la soirée avait été réglée par les organisateurs avec l'Orchestre Peter Alan de telle manière qu'il y ait des alternances, avec des temps de silence, pour que les participants puissent converser entre eux, et des temps où l'orchestre jouait des airs de danses, chantait, et fait également chanter la salle avec des chants de marins dont le texte avait été photocopié et distribué sur les tables.

A la fin de la soirée, a eu lieu le tirage de deux tombolas, ce qui a créé une bonne animation, les chants de marins ayant contribué, pour leur part à faire très vite démarrer l'ambiance. Quatre personnes sur cinq les chantaient, ayant sous les yeux les paroles, qui leur manquaient souvent.

La Mairie de St Martin demandant que nous cessions la musique vers minuit. Nous avons commencé à demander à l'orchestre de jouer un peu moins fort et vers minuit et demi, une heure moins le quart, l'orchestre a lancé son dernier morceau et petit à petit les convives regagnaient leur domicile ou leur bateau.

## **ASSEMBLEE GENERALE**

### **Compte rendu de l'Assemblée Générale du CNLF du 4 août 2001**

Cette réunion s'est déroulée avec les aimables participations de Monsieur GENDRE, Conseiller Général et Maire de la Flotte, et de Monsieur FRERE, Conseiller Municipal chargé des affaires portuaires.

Présents : 76 adhérents, 28 pouvoirs, soit une participation de 68% des membres.

#### **Rapport financier par notre Trésorier Mr HAUBERT.**

L'année 2000 a été financièrement très mauvaise et laisse apparaître un déficit de fonctionnement de 90KF.

Facteurs qui ont contribué à cet état de fait:

- \* côté dépenses: le téléphone (abonnement internet- corrigé depuis), salaires +15% , une nouvelle assurance couvrant notre responsabilité d'utilisateurs de l'avant port : 4000 Frs.

## ***BIM 2001/11***

\* côté recettes: comme en 1999 du fait de la précarité de l'avant-port, perte de recette des postes d'amarrage en hiver, et moins de droits d'entrée du fait de la stabilisation volontaire du nombre de membres,

\* enfin les mauvaises surprises... une animation qui n'a pas eu le succès attendu (4000F de déficit), des droits d'amarrage visiteurs en régression (20% de moins!), et une augmentation substantielle de nos coûts d'impression de l'annuaire des marées qui nous a pénalisé d'au moins 10KF de recettes.

Les perspectives pour 2001 sont cependant plus optimistes et nous devrions revenir à l'équilibre, grâce, d'une part, à l'effet de l'augmentation des cotisations votée l'an passé et aux corrections faites à divers niveaux : téléphone, personnel, consommation électricité, etc...

Le Trésorier a fait, comme cela nous a été recommandé par l'Administration Fiscale, deux états budgétaires, l'un comprenant l'activité propre à notre vie associative, l'autre dédié à notre fonction de gestion portuaire. Il est intéressant de voir que cette dernière déséquilibre nos comptes de manière très importante (près de 90KF).

### **Rapport moral par le Président Yves FERRASSON.**

Comme l'a précisé le Trésorier certaines dépenses récurrentes nous avaient amenés à demander une augmentation de nos cotisations ce qui va nous aider à revenir à l'équilibre.

Les activités diverses du club se sont déroulées sans ralentissement et montrent des participations en progression constante.

Pour la première partie de 2001, deux évènements ont été moteurs, d'une part un voyage au Québec en hiver, et le rassemblement de plaisanciers "Tous à Ré" qui nous a permis de resserrer nos liens avec la Fédération Française de Voile et son Comité local, ainsi qu'avec les autres clubs et associations nautiques de l'Île.

Enfin le niveau de fréquentation des activités, en constante augmentation, laisse entrevoir un bon cru 2001.

Le Président rappelle qu'il a de plus en plus de difficultés à satisfaire les demandes de places de bateau, les membres ayant pris l'habitude de prendre une participation saison complète alors qu'ils ne fréquentent le port, pour beaucoup d'entre eux, qu'un mois de l'année.

Il fait donc appel au civisme de chacun.

### **Renouvellement de mandats :**

Le Comité de Direction a validé le renouvellement de mandat de 4 de ses membres : Mr et Mme HOEDTS, Mme MERCIER, Mr CHARLOT. Mr GARCIA a décidé de ne pas renouveler.

L'Assemblée consultée sur les rapports présentés et sur les renouvellements de mandats donne son aval à la majorité hors deux abstentions.

L'Assemblée valide également, à la majorité, la candidature de Messieurs CABANAS et GAULARD pour rejoindre l'équipe du Comité de Direction.

### **Intervention de Mr GENDRE**

Mr le Maire présente Mr FRERE qui succède à Mr PERRAIN à la gestion portuaire au Conseil Municipal.

Il nous fait également part de la situation des différents projets municipaux autour de la vie du port :

\* en septembre des travaux de réfection du musoir, de la cale et des parements vont commencer.

\* le dragage du havre d'échouage et du chenal doit également être entrepris à cette époque (coût 900KF , à peine couvert par les cotisations des places à quai!).

\* dragage de l'avant-port dans un à deux ans au plus.

**L'avenir du site portuaire :**

Au cours de la dernière réunion du Conseil Municipal et du Conseil Portuaire, il a été décidé d'engager une étude pour la réalisation d'une protection de l'avant-port par pontons flottants. Un projet de contre jetée est impensable aux yeux de la Commission de Protection des Sites des Bâtiments de France.

La DDE sera chargée de l'établissement du cahier des charges servant de base à l'appel d'offres.

En parallèle un projet d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales avec surdimensionnement des canalisations et création d'un bac de décantation, devrait prendre corps au début 2002.

Le port serait ensuite repavé, les stationnements de voitures supprimés, de nouveaux parkings devant être mis en place: Clos Biret (souterrain) , à l' ex EDF, et à l'ex Garage Citroën.

**Questions/ réponses à Mr le Maire:**

\* Y a t'il priorité d'affectation de places de port pour les vieux gréements?

Dans une certaine mesure oui, mais les demandes se font de plus en plus rares.

\* Peut-on penser qu'en plus des pontons flottants, la mise en place d'une écluse fermant le havre d'échouage est envisageable ?

Cette éventualité qui en est la suite logique est toujours dans le domaine du possible.

- Le projet de port à sec au Préau est toujours d'actualité, la Municipalité y possédant un terrain d'environ 8000 m<sup>2</sup>.

**HIVERNAGE A CHARRON****JULIEN MARINE SERVICE**

PORT DU CORPS DE GARDE A CHARRON

☎ 05.46.01.53.33 – Portable 06.07.79.88.41

**TARIFS 2001**

Mise à l'eau et sortie d'eau : 30% de réduction du 30 Octobre au 28 Février.

**ELEVATEUR 10 TONNES**

<b>BATEAU</b>	<b>1 MANUTENTION</b>	<b>2 MANUTENTIONS</b>
Moins de 1000 kg	280,00 Frs	480,00 Frs
De 1001 à 2000 kg	370,00 Frs	590,00 Frs
De 2001 à 3000 kg	430,00 Frs	690,00 Frs
De 3001 à 5000 kg	501,00 Frs	808,00 Frs
De 5001 à 7500 kg	635,00 Frs	1021,00 Frs
De 7501 à 10 000 kg	743,00 Frs	1190,00 Frs

Ces tarifs correspondent aux manutentions de mise à sec, de mise à l'eau et de toute opération nécessitant l'élévateur. La prise en charge de la manutention commence dès la saisie du bateau dans les sangles et se termine dès que le bateau est posé sur son ber pour la mise à sec et dès que le bateau flotte pour la mise à l'eau.

## **BIM 2001/11**

Le positionnement des sangles est sous la responsabilité du propriétaire du bateau et toute avarie due à un mauvais positionnement ne sera pas couverte (loch, sondeur, arbre et chaise d'arbre d'hélice). Julien Marine Service se réserve le droit de refuser une manutention si les conditions de sécurité ne lui paraissent pas respectées (mauvaises conditions météo, mauvais état du bateau, etc.)

Dans la mesure où le bateau n'est pas calé avec des bers ou des épontilles appartenant à Julien Marine Service, le calage du bateau à terre est sous la responsabilité du propriétaire.

<b>MATAGE OU SORTIE MOTEUR</b>	400,00 Frs
<b>MANUTENTION REMORQUE HYDRAULIQUE 15 TONNES</b>	400,00 Frs/H

(Mise à disposition de la remorque, du tracteur et de son conducteur)

### **STATIONNEMENT LONGUE DUREE SUR TERRE PLEIN SANS CALAGE ET SANS BER**

<b>LARGEUR MAXI</b>	<b>LONGUEUR DU BATEAU</b>	<b>PAR MOIS</b>
2.00	Moins de 5 m	150,00 Frs
2.30	De 5 à 6 m	170,00 Frs
2.60	De 6 à 7 m	190,00 Frs
2.80	De 7 à 8 m	225,00 Frs
3.10	De 8 à 9 m	255,00 Frs
3.40	De 9 à 10 m	290,00 Frs
3.70	De 10 à 11 m	325,00 Frs
4.00	De 11 à 12 m	360,00 Frs
4.30	De 12 à 13 m	460,00 Frs

Le calage est effectué par le propriétaire ou son représentant et avec son matériel (cales, béquilles, épontilles) et la responsabilité du chantier ne pourra pas être mise en cause en cas de problème, quel qu'il soit.

### **STATIONNEMENT LONGUE DUREE SUR TERRAIN CLOS AVEC CALAGE FOURNI**

<b>LARGEUR MAXI</b>	<b>LONGUEUR DU BATEAU</b>	<b>PAR MOIS</b>
2.00	Moins de 5 m	250,00 Frs
2.30	De 5 à 6 m	300,00 Frs
2.60	De 6 à 7 m	350,00 Frs
2.80	De 7 à 8 m	400,00 Frs
3.10	De 8 à 9 m	500,00 Frs
3.40	De 9 à 10 m	600,00 Frs
3.70	De 10 à 11 m	700,00 Frs
4.00	De 11 à 12 m	800,00 Frs
4.30	De 12 à 13 m	900,00 Frs

Le tarif est basé sur la longueur hors tout comprenant toutes les parties fixes. Pour chaque catégorie il y a une largeur maxi au delà, il sera appliqué un coefficient de 1,5 au tarif. La redevance est payable à l'entrée du bateau sur le terrain et pour la période définie avec le propriétaire.

Le calage est assuré par nos soins et ne doit pas être modifié. En raison de la prise au vent que représente un bateau mâté, pour les longs séjours à terre, il est vivement conseillé de démâter. La responsabilité du chantier ne pourra fonctionner que si les conditions sont respectées. Le chantier ne sera en aucun cas responsable des vols ou du vandalisme à bord des bateaux même dans l'enceinte du terrain clos.



## **A**PPEL DES COTISATIONS 2002

Pour l'année 2002, la cotisation du C.N.L.F. s'élève à 980 F par famille, soit 150 Euros.

Nous vous rappelons que la cotisation est payable au 1er Janvier de chaque année et au plus tard le 15/01/2001. En effet, les dépenses de fonctionnement commencent dès le 1er mois de l'année.

Ci-joint, vous trouverez, pour obtenir la déduction fiscale de 490 F, soit 50 % de 980 F, l'attestation du Club pour tous ceux qui ont réglé une cotisation pendant l'année 2001.

Merci de retourner votre chèque libellé à l'ordre du C.N.L.F. accompagné du bordereau réponse à découper.

✂-----

### **REGLEMENT DE COTISATION 2002**

DATE : .....

NOM : .....

PRENOM : .....

C.N.L.F.  
1, Quai de Sénac  
17630 LA FLOTTE EN RE

Ci-joint un chèque de 150 Euros, soit 980 Frs.

Sur banque .....

Chèque émis par (si nom différent du vôtre) .....

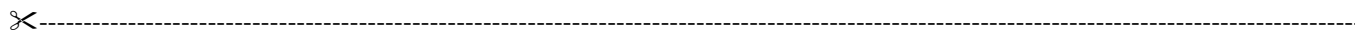
# **REPAS DE FIN D'ANNEE A PARIS**

Comme il a été décidé lors de la réunion de coordination du 14 octobre dernier, cette année, le repas de Paris se déroulera le 8 décembre 2001 au Club Med World – 39 Cours St Emilion – 75012 PARIS BERCY VILLAGE à partir de 22 h 30.

**Le prix du repas est de 400 Francs par personnes.**

Pour les personnes qui sont intéressées, merci de bien vouloir compléter ce bulletin réponse et de nous le retourner le plus rapidement possible, avec le chèque correspondant, afin de communiquer le nombre des réservations au restaurant.

**Si cela vous intéresse, merci d'appeler le plus rapidement possible, le secrétariat du CNLF, pour que nous puissions donner le nombre exacte de réservations au restaurant avant le 1<sup>er</sup> Décembre.**  
**Merci de votre compréhension.**



## **RESERVATION AU DINER DE PARIS DU 8 DECEMBRE 2001 à partir de 22 h 30**

NOM : .....

PRENOM : .....

..... personnes à 400 Francs le repas

Ci-joint un chèque de ..... Francs

Sur la banque .....

Chèque émis par (si nom différent du vôtre) .....

Fait à : .....

Le : .....